

27 octobre : nouvelle journée de mobilisation pour l'augmentation généralisée des salaires !

Après la réussite du 18 octobre, il faut amplifier le mouvement pour la hausse généralisée des salaires et des pensions et la défense du système des retraites par répartition. Déjà le gouvernement vient de dégainer deux fois le 49-3 pour le budget de l'État et le budget de la sécurité sociale. Ce déni de démocratie est annoncé aussi pour la réforme des retraites qui porte le recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans.

Les cotisations sociales que veut récupérer le gouvernement en nous faisant travailler plus longtemps ne sont pas un impôt ! Elles font partie intégrante du salaire socialisé. En exonérer les entreprises ou les détourner pour faire autre chose que leur but initial est du vol ! Elles servent tous les jours pour assurer notre Sécurité Sociale, conquis du Conseil National de la Résistance. Si on les supprime comme le proposent certains partis de droite et d'extrême droite, nous allons perdre :

- Retraite solidaire par répartition
- Assurance Chômage
- Assurance maladie
- Allocations familiales

Aujourd'hui, ce ne sont pas les grévistes qui bloquent le pays mais bien le patronat et le gouvernement. Et c'est bien par la lutte que les travailleurs et travailleuses peuvent obtenir la satisfaction de leurs revendications. Macron et son gouvernement affirment qu'ils ne peuvent rien faire, c'est faux ! Voilà où ils peuvent agir dès maintenant :

- **Stopper** la réforme de la voie professionnelle qui brade les lycéen-es des LP au patronat et détruit des diplômes nationaux. La CGT revendique la prise en compte du niveau de qualification et des diplômes dans les grilles salariales des conventions collectives et de la Fonction Publique.
- **Augmenter** le SMIC, base de toutes les grilles de manière significative. La CGT revendique un SMIC à 2000 € brut et son application immédiate dans toutes les conventions collectives.
- **Indexer** les salaires sur les prix et les pensions sur les salaires. La CGT revendique la mise en place de l'échelle mobile des salaires (supprimée en 1982) pour que toutes les grilles suivent la même évolution pour éviter les tassements par le bas.
- **Augmenter** le point d'indice de la Fonction publique. 3,5 % cela ne suffit pas face à la perte de pouvoir d'achat : la CGT revendique de nouveau 10 % en plus pour toutes et tous.
- **Augmenter** les pensions. La CGT revendique la retraite minimum au niveau du SMIC et non une retraite minimale pour une carrière complète en dessous du seuil de pauvreté.
- **Stopper** les cadeaux au patronat. La CGT revendique la fin des exonérations de cotisations sociales patronales et la conditionnalité des aides publiques.

Pour profiter
de la vie

15
euros
par heure minimum

32
heures
de travail par semaine

60
ans
retraite à taux plein

Le 27 octobre agissons partout pour faire entendre nos revendications !